

EPT Grand Orly Seine Bièvre
Bâtiment Askia
11 rue Henri Farman
BP748
94398 ORLY AEROGARE cedex

Paris, le **24 NOV. 2023**

Service Emetteur :

La Direction de la ressource
en eau et de la production

Envoi mail : o-carette@savigny.org ; nicolas.iacobelli@grandorlyseinebievre.fr

Correspondant :

Ludovic.huba@eaudeparis.fr
01.64.45.22.19 – 06.25.07.22.07

Objet : consultation préalable à l'enquête publique portant sur la modification n°3 du
PLU de la commune Savigny-sur-Orge.

V/Réf : PU-CB/ZA/EJ/NI/CA – D2302214

Affaire suivie par Olivier CARETTE (ville) et Nicolas IACOBELLI (EPT)

N/Réf : IP-PR-23-165

PJ : 1 plan, le courrier d'Eau de Paris du 19 mars 2019

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation préalable à l'enquête publique portant sur la modification n° 3 du PLU (plan local d'urbanisme) de la commune de Savigny-sur-Orge, nous prenons acte de l'absence de modifications sur nos prescriptions telles qu décrites dans l'avis rendu par Eau de Paris le 19 mars 2019 (document ci-joint).

Néanmoins, la régie Eau de Paris souhaite apporter les observations suivantes :

L'emprise de l'aqueduc de la Vanne et ses prescriptions associées sont bien mentionnées dans le règlement du PLU de la commune de Savigny-sur-Orge. Toutefois, il convient de préciser que cette emprise est partagée avec celle l'aqueduc du Loing, ouvrage également doté à la régie Eau de Paris et qui participe à l'alimentation en eau potable de la Ville de Paris à hauteur de 210.000 m³ par jour (capacité maximale de transit).

Par conséquent, Eau de Paris demande que soit également pris en compte l'aqueduc du Loing en modifiant dans tous les documents « l'aqueduc de la Vanne » par « les aqueducs de la Vanne et du Loing ».

Vous trouverez joint au présent courrier, un plan avec les limites de protection sanitaire de ces deux aqueducs.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma haute considération.



Benjamin GESTIN
Directeur Général

